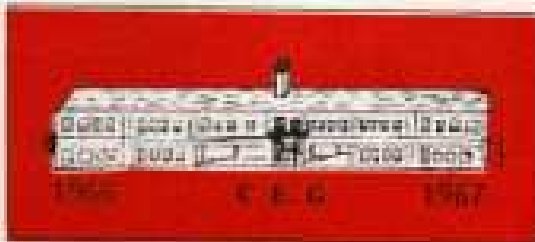


HISTOIRE DU COLLEGE LA SALLE-SAINT JOSEPH

ARGENTRE DU-PLESSIS

CENTENAIRE

ÉCOLE ST. JOSEPH



Argentré
du
Plessis
35

EN GUISE DE PRÉAMBULE...

Il se peut que les dépliants mis à la disposition des « amateurs de loisirs », dans les agences touristiques des grandes villes, n'incitent guère leur clientèle à faire connaissance avec notre bourgade de 2 570 habitants. Et pourtant, elle ne manque ni de charme, ni de ressources.

Située à la lisière des « Marches de Bretagne », à proximité de cette « porte » géographique dénommée Vitré, elle occupe le centre d'une région parsemée de boqueteaux et d'étangs poissonneux. Qui ne connaît, ici, le « Moulin aux Moines », l'étang de « la Verrerie »?... Elle a bien le droit, en plus, de s'enorgueillir d'un voisinage célèbre, depuis que la marquise de Sévigné, la « dame des Rochers », a vanté les plaisirs qu'elle goûtait dans sa propriété champêtre.

En pleine expansion, elle aussi, notre localité assure du travail à quelque 500 ouvriers, spécialisés dans le « bâtiment », tandis que la majorité de la population rurale continue à mettre en valeur les richesses jamais épuisées d'une terre généreuse.

Mais, comme il est juste de reconnaître que les générations actuelles sont tributaires d'un long passé, ensemble, donc, évoquons brièvement quelques souvenirs des siècles antérieurs.

Savez-vous que la route d'Etelles au Pertre, par le bourg d'Argentré, est une section qu'on appelle encore la « route des Saulniers » ? C'est que, bien avant la Révolution, les marchands de sel de la « Basse-Bretagne » la suivaient pour venir au Pertre vendre leur marchandise aux habitants du Maine, lesquels ne jouissaient pas de la « franchise » comme les Bretons.

Vous pensez bien que les « voisins », obligés de payer le sel cinq fois plus cher que leurs « vis-à-vis », ne se gênaient pas pour pratiquer la contrebande sur les confins de la Bretagne et du Maine.

Ce chemin, dit-on, pourrait bien être une voie romaine qui se dirigeait ensuite vers Rennes. En tout cas, il fut longtemps la « route stratégique » qui reliait Paris à la capitale bretonne. Il est ainsi normal que cette voie soit associée à quelques événements d'histoire locale.

Faut-il mentionner que les huguenots qui, aux environs de l'année 1588, vivaient nombreux à Vitré, non seulement résistèrent plus de quatre ans aux assauts du duc de Mercœur qui assiégeait leur ville, mais que, remontant la « route des Saulniers », ils s'efforcèrent de prendre pied à Argentré pour assurer leur protection et leur subsistance. La tradition rapporte que toutes leurs tentatives échouèrent devant la résistance opiniâtre des habitants.

Ce farouche attachement à la foi des ancêtres se manifesta plus vivement encore à l'époque de la Révolution. En voici quelques témoignages.

Malgré la « chasse aux prêtres », ceux d'Argentré ne quittèrent jamais leur paroisse. On les y tint cachés, leur permettant ainsi d'exercer leur ministère... Ne dit-on pas, à ce sujet, que le curé constitutionnel, dès le second jour après son installation, fut chassé à coups de pierres par les femmes des Forges et du bourg !

C'est alors que l'église, mise en vente, et faute d'acquéreur, servit de cantonnement militaire...

Après que les familles « suspectes » eurent subi toutes sortes de sévices ou furent emprisonnées à Vitré, la « chouannerie » (contre-révolution) s'organisa dans le pays. On parla longtemps de la « compagnie chouanne de la paroisse Notre-Dame d'Argentré », qui se distingua en maintes occasions sous les ordres de Jacques Blandeau, surnommé le « Capitaine Laval »...

C'est à partir de ces événements que commence l'histoire de l'école Saint-Joseph.



Argentré-du-Plessis

I - L'École Saint-Joseph avant l'arrivée des Frères (1828 - 1959 - 1971)

Pendant la « Révolution française », les enfants de la route de Saint-Germain, des fermes de La Bellangerie, La Rouvrais, La Potinière, La Charrière... pouvaient se réunir dans une vieille grange de La Bressinière pour y apprendre un peu de catéchisme, quelques rudiments de calcul et les premiers balbutiements de la lecture. Cette grange appartenait à la famille Blot, depuis plusieurs générations ; il est dommage qu'on ne connaisse plus le nom de la vaillante personne qui enseignait alors les enfants.

En 1828, deux écoles existaient à Argentré : une pour les filles, une autre pour les garçons. A une date qu'il n'est pas possible de préciser, mais antérieure à 1828, M. le marquis « du Plessix d'Argentré » (1) donna une de ses propriétés, sise près de la route de Mondévert, et y fit bâtir à ses frais une école de filles confiée aux Sœurs de Ruillé-sur-Loir. Grâce aux interventions du marquis, M. le Curé put obtenir, non sans peine, les autorisations nécessaires à l'ouverture de cette école.

L'école des garçons se trouvait dans l'ancienne chapelle Saint-Pierre. En 1859, cette école, dénommée communale, quittait le dit local et s'installait dans les nouveaux bâtiments construits derrière la mairie. L'ancienne école servit alors de grange et de débarras ; c'est maintenant l'annexe du patronage. Les « jeunes » lui ont conservé sa raison d'exister : ils l'utilisent pour y exercer leurs activités de loisirs et s'y entraîner au judo, ce qui est une manière aussi de se préparer aux affrontements de la vie.

En juillet 1867, M. l'abbé Fortuné Henry, recteur de Balazé, originaire d'Argentré, est nommé curé-doyen de sa ville natale. Son premier souci : doter sa paroisse d'une école libre pour les garçons. A cet effet, il acquiert un vaste domaine dont la situation privilégiée, en bordure de la crête qui domine le bourg vers le nord-est, avait de suite fixé son choix. L'enclos comprenait jardin, verger et prairie.

A cette époque, l'école des garçons était tenue par M. Jouquand ; homme très droit, excellent professeur, fort sympathique, jouissant de l'estime générale. Cependant, malgré les éminentes qualités de l'instituteur officiel, M. le Curé persista dans son désir d'avoir une école paroissiale le plus tôt possible.

Dès le mois de septembre 1867 — trois mois après son arrivée — M. Henry obtint de son évêque, Mgr Godefroy Saint-Marc, la venue de l'abbé P. Guérin et du diacre P. Peu. Ces deux ecclésiastiques avaient pour mission d'ouvrir une école chrétienne dans l'ancienne chapelle Saint-Pierre, école désaffectée depuis son transfert en 1859. A la rentrée scolaire, presque tous les garçons de la paroisse reprenaient, comme d'instinct, l'ancien parcours qu'avaient suivi leurs aînés et leurs pères (2)...

M. Jouquand resta encore une année à son poste. En 1868, il faisait valoir ses droits à la retraite ; le Gouvernement — à titre de remerciement — lui confia le bureau de tabac.

Entre temps, M. l'abbé Henry avait mûri son projet... Hélas, il ne put en voir le couronnement. Le 23 février 1868, sortant de son confessionnal, il tombait sans connaissance ; transporté à la sacristie, il succombait peu après. Malgré cette rapide disparition, les démarches entreprises par l'ardent pasteur, au cours des huit mois précédents, ne tardèrent pas à connaître une heureuse conclusion : M. l'abbé Crépin ayant fait siens les projets de son prédécesseur. Les paroissiens l'aiderent volontiers de leur temps et de leur argent, tant et si bien que les travaux de la nouvelle école commencèrent à l'automne 1869. Grâce au zèle de M. le Curé, qui savait les susciter et les entretenir, les générosités ne firent jamais défaut ; aussi le travail d'aménagement était-il en bonne voie d'achèvement, en juin 1870, lorsque Mgr l'Archevêque, venue pour la confirmation, monta bénir le bâtiment scolaire.

Le « chef du diocèse » témoigna sa joie et son admiration devant l'œuvre accomplie. Résumant sa pensée, il déclara : « Vraiment, la nouvelle école est le magnifique témoignage du zèle et de la foi de l'excellente paroisse d'Argentré et du clergé qui la dirige. »

Les deux jeunes prêtres, promus instituteurs, donnaient pleine satisfaction. Cependant M. le Curé, qui avait vu et apprécié le travail des Frères des écoles chrétiennes, dans différentes paroisses du diocèse, les désirait pour tenir son école. Plusieurs d'entre eux n'étaient-ils pas originaires des

(1) Deux familles nobles : les « d'Argentré » ... sans lien entre elles — associèrent leur nom à l'histoire locale.

a) La première demeurait au château de Lannay, aujourd'hui détruit. Un Pierre d'Argentré était, en 1226, Sénéchal de Rennes. Un autre Pierre d'Argentré reçut de François I^{er} la charge de Grand Sénéchal de Rennes en 1525. Il fut le père de l'hiistorien Bertrand d'Argentré, à qui on doit une histoire de Bretagne et de savants commentaires sur les coutumes de ce pays.

b) La seconde famille « du Plessix d'Argentré » donna à l'Église un prêtre et trois évêques (Sécs, Limoges, Tulle). C'est vraisemblablement à cette seconde famille qu'appartenait le « donateur » en question.

(2) L'école Saint-Joseph possède toujours la cloche de cette école. Elle porte les inscriptions suivantes : « Argentré 1871 - Les élèves de l'École libre de Saint-Pierre et leurs Maîtres MM. GUÉRIN et PEU, Prêtres - BOLLÉE et ses Fils, Fondateurs Accordeurs au Mans. »

communes voisines : Domalain, Le Pertre, Saint-Germain-du-Pinel, Erbrée, Vitré?... Seules les circonstances du moment retardèrent quelque peu la réalisation de tant de vœux.

En 1870 — durant la guerre franco-allemande — nombre de Frères servaient à l'armée en qualité de brancardiers. De ce fait, et malgré les pressantes requêtes de M. le curé d'Argentré, le Frère Osée, alors visiteur de la province de Nantes, ne put envoyer les Frères promis.

Ce n'était que partie remise : dès la fin des hostilités, le zélé et impatient quémandeur se démena tant et si bien que de multiples visites à Mgr l'Archevêque, comme aussi de nombreuses démarches près du responsable nantais, y compris plusieurs rencontres à Paris avec le Supérieur général des Frères (3), finirent par obtenir gain de cause.

Les archives de la « Maison généralice » des Frères, à Rome, conservent diverses lettres, datées de 1871, relatives à cette demande de prise en charge d'école. Des photocopies de ces pièces et quelques autres documents se trouvent depuis peu à l'école Saint-Joseph.

Le conseil municipal d'Argentré appuya la demande du curé, ainsi que le prouve l'extrait des délibérations en date du 9 juillet 1871, extrait dont le texte adressé au Frère Supérieur général, est reproduit ci-après. On peut y lire, en note marginale, une nouvelle supplique de l'abbé Crépin.

Ce dont le « conseil municipal » ne pouvait faire état, une missive à destination de l'archevêché nous l'apprend : l'importance des sacrifices que la population avait consentis et les multiples sollicitations de la part des différentes autorités locales.

« Auriez-vous la bonté, Monseigneur, d'écrire immédiatement à Paris, de représenter au Supérieur général les sacrifices que s'est imposés la population d'Argentré pour élever une maison de 45 à 50 000 francs, les démarches et les fatigues du pauvre curé depuis trois ans, le désir des habitants, y compris le maire et les conseillers municipaux, qui réclament l'ouverture de l'école, et enfin la concession que le Frère Célestius (4) veut bien nous faire d'un directeur sur le personnel de la communauté de Rennes par suite du vif intérêt qu'il porte à cette fondation. »

En post-scriptum, l'intrépide curé ajoute : « ... et au besoin je partirai aussitôt pour Paris. »

Nous pouvons constater dans la correspondance de l'excellent curé d'Argentré l'éloge qu'il faisait de la maison destinée à la demeure des Frères :

(3) Celui-ci résidait, rue Oudinot, dans les bâtiments qui, depuis, furent affectés au ministère de la France d'Outre-Mer.

(4) Frère Célestius : décédé le 16-6-79 après avoir dirigé les écoles de Rennes durant vingt-six ans. Son tombeau, payé par souscription publique, est au cimetière du Nord à Rennes. Une plaque de marbre y est apposée et porte cette simple inscription : « A LA MÉMOIRE DU C.F. CELESTIUS - JUIN 1879. »



Ecole centenaire

sur ce point, il n'y avait pas la moindre exagération. La construction, bien conçue, présentait l'aspect d'un véritable château et se distinguait des autres habitations par l'élégance de son architecture.

Septembre 1871 : M. le Curé, M. le Maire, la population voient enfin leurs efforts récompensés. Les Frères tant désirés viennent d'arriver à Argentré-du-Plessis.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE VITRÉ

Commune d'ARGENTRÉ

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

Objet de la délibération.

L'an mil huit cent soixante Onze, le neuf du mois de juillet Le conseil Municipal de la commune d'Argentré, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Edmond BOUIN Maire, en session extraordinaire du mois de juillet, en vertu de l'autorisation de M. le Sous-Préfet.

Présents : MM. RUBIN, ORHANT, MARÉCHAL Julien, DIARD, ROUSSEAU, LIZE, RUBIN Gilles, FLEURET, LOISEL, POIRIER, ESNAULT, MARÉCHAL Jean.

Absents : MM. ECHAPTOY, GERVAIS, AUPIED, et JULDE.

M. Julien LOISEL a été nommé secrétaire.

M. Le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

Le conseil municipal constate que depuis l'ouverture d'une école libre à Argentré, l'école communale a perdu la plus grande partie de ses élèves, dont le nombre qui s'élevait il y a quelques années à 110, se trouve réduit aujourd'hui à 7.

Le conseil a, depuis plusieurs années, l'intention d'avoir à Argentré, une école congréganiste, dirigée par les Frères de la doctrine chrétienne dont l'établissement principal est à PARIS, rue Oudinot.

Et, en présence du petit nombre d'élèves qui fréquente l'Ecole communale, décroissant de jour en jour, il prie M. le Maire de faire près de l'autorité les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation d'ouvrir au plus tôt cette école, qui est désirée par la presque unanimité des habitants de la commune d'Argentré, lesquels à l'aide de dons volontaires ont contribué à créer un établissement très convenable, prêt à les recevoir.

Fait et délibéré en séance à Argentré, les jours et mois et an dits.

Suivent les signatures : RUBIN Gilles, J. DIARD, P. ORHANT, RUBIN, FLEURET, MARÉCHAL, ESNAULT, LIZE, MARÉCHAL, ROUSSEAU Frédéric, J. LOISEL, et BOUTIN, notaire.

Mon très Honoré Frère, J'ai l'honneur de vous expédier la copie de la Délibération Municipale que Je vous annonce dans ma supplique. Depuis quatre ans que l'école libre fonctionne à Argentré, le nombre des élèves a été, en moyenne, de 140 par année.

CREPIN, Curé-Doyen d'Argentré

II - L'École Saint-Joseph

est confiée

aux Frères

(1871 - 1888 - 1906)



Saint Jean-Baptiste de la Salle
Fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes

Trois Frères des écoles chrétiennes arrivent à Argentré en septembre 1871 : ils sont instituteurs libres. Janvier 1872, faute d'élèves, l'école publique ferme ses portes : l'école des Frères devient communale, elle le restera jusqu'en 1888.

De 1871 à 1906, c'est-à-dire pendant 35 ans, l'école eut à sa tête quatre directeurs successifs.

1° Directorat du Frère DAMARIUS (1871-1876)

Les Supérieurs confièrent la nouvelle école, dite école Saint-Joseph, au Frère Damaris, qui avait déjà donné des preuves de son savoir-faire à Angers et à Rennes.

Il fut aidé par les Frères Dalvias et Cyrion Marie. Chacun des trois Frères régentaient une classe ; nous ignorons le nombre de leurs élèves : il devait être cependant assez élevé, puisque les statistiques de 1873 mentionnent 151 élèves, dont 12 demi-pensionnaires et 5 pensionnaires, plus 31 adultes pour le cours du soir.

Aussi, en septembre 1874, les Supérieurs envoient-ils une aide supplémentaire, le Frère Calixte Marie, avec mission de décharger en partie le vaillant ouvrier à qui incombait la direction générale de l'école, l'enseignement dans la classe du C.E.P. et les cours d'adultes.

Depuis cinq ans, le Frère Damaris assurait la réputation de son école, répondant ainsi aux désirs apostoliques de M. le Curé, donnant entière satisfaction aux parents... Les Supérieurs, alors, jugèrent bon de l'appeler à prendre la tête du Grand-Fougcray où, comme à Argentré, il réussit pleinement.

2° Directorat du Frère COLMANUS (1876-1879)

Entré au noviciat de Nantes en 1853, le Frère Colmanus fit ses premières armes dans l'enseignement en qualité de surméraire à Angers. En 1858, il gouverna pendant trois ans la classe de cinquième au pensionnat de Poitiers.

Puis il exerça successivement à Laval et à Châteaubriant : c'est donc un homme fort expérimenté qui arrivait à Argentré, en 1876, pour y assurer les mêmes tâches qui, déjà, avaient surchargé son prédécesseur.

En raison de son âge et de ses capacités, le Frère Colmanus laissait prévoir un long et fructueux directorat. Malheureusement, son apostolat local ne devait durer que trois courtes années. Sans qu'il soit possible de relever les causes du fléchissement occasionnel, l'effectif des élèves baissa quelque peu, à l'exception des adultes inscrits aux cours du soir.

3° **Directorat du Frère CABONDIUS** (1879-1888)

Quinze années passées à la tête de diverses écoles avaient fait du Frère Cabondius « the right man in the right place » (l'homme souhaité) pour l'école Saint-Joseph qui venait de connaître, nous l'avons vu, un passager déclin.

Chef à la fois bon et ferme, aucun obstacle n'arrête son élan, aucune difficulté ne rebute son zèle et, bientôt, le nombre des élèves remonte de 128 en 1879 à 154 en 1883. Il en vient d'assez loin et même de Laval et de Rennes.

Une telle réussite porte ombre à d'autres. Dans un rapport à M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine, M. l'inspecteur d'académie demande le départ des Frères pour cause... d'incapacité !

Dans sa lettre réponse, le Frère Supérieur général fait remarquer à M. le Préfet que l'école d'Argentré est, dans tout l'arrondissement, celle qui, chaque année, en nombre absolu comme en pourcentage, compte le plus d'élèves reçus au certificat d'études primaires. L'affaire fut classée sans commentaires, cette fois-ci !...

En 1882, un nouveau vicaire arrive à la paroisse d'Argentré : c'est un musicien. Il désire créer une chorale et obtient des Frères l'usage d'un ancien dortoir pour y donner des leçons de solfège et de chant.

Bientôt la chorale devient... fanfare. Deux fois par semaine, de 8 h à 9 h 30 du soir, les Frères, dans leurs cellules, sont bercés par des flots d'harmonie dont ils se passeraient volontiers. Et cela durant trois ans, au bout desquels le Ciel eut pitié d'eux. La paroisse, entre temps, avait construit un patronage et le bruyant vicaire y transporta sa non moins bruyante cohorte de chantres et de musiciens.

Un tel concerto fut bientôt troublé à son tour, mais l'instrumentiste, en l'occurrence, ne faisait pas partie de la « troupe » : qu'on en juge...

En 1888, le préfet d'Ille-et-Vilaine, le comte de Briançon, adressait au Frère Supérieur général la lettre suivante :

Rennes, le 1^{er} septembre 1888.

Monsieur le Supérieur général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que, conformément à l'article 17 de la loi du 30 octobre 1886 et aux instructions ministérielles du 1^{er} novembre suivant, j'ai décidé, le 28 août dernier, que des instituteurs laïques remplacent, à partir du 10 septembre prochain, les instituteurs de votre Congrégation dans la commune d'Argentré [...] (mot pas clair).

Je vous prie de bien vouloir faire part de cette décision à vos subordonnés. Veuillez agréer...

Signé : Le Préfet d'Ille-et-Vilaine.

Le Frère Supérieur général répondit au préfet :

Paris, le 8 septembre 1888.

Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre en date du 1^{er} septembre courant par laquelle vous m'informez que l'école publique congréganiste d'Argentré sera laïcisée à partir du 10 septembre ; j'en ai avisé qui de droit afin qu'il prenne les dispositions que comporte l'exécution de votre arrêté...

Signature : Pour le Supérieur général,
le Frère Secrétaire général.

Que se passa-t-il en haut lieu à la suite de cet échange de lettres ?

Nous l'ignorons, mais nous savons qu'un mois plus tard, l'école des Frères ouvrait ses portes, comme précédemment, avec la seule différence qu'elle s'appellera désormais école libre Saint-Joseph, au lieu d'école communale Saint-Joseph.

L'Etat avait bien envoyé dans la commune des instituteurs officiels : la municipalité les installa dans les locaux construits antérieurement et situés derrière la mairie ; quelques élèves, à peine, se présentèrent le jour de la rentrée...

4° **Deuxième directorat** **du Frère DAMARIUS (1888-1893)**

Le Frère Damarius était un organisateur né ; aussi ses supérieurs avaient-ils recours à lui pour des créations d'écoles.

C'est à lui, nous l'avons vu, qu'en 1871 l'école d'Argentré dut le jour. Cinq ans plus tard, nous sommes en 1876, le vaillant directeur est chargé de créer l'école du Grand-Fougeray, qu'il dirigea pendant 12 ans.

En suite de quoi il revint, pour la deuxième fois, à sa chère école d'Argentré dont il s'occupa encore cinq ans, en dépit des atteintes de son âge et de sa maladie.

En arrivant sur les lieux, le Frère Damarius trouve un embryon de cercle d'études qu'avait créé, un an plus tôt, le Frère Cabondius. Le nouveau venu va lui donner un élan tel que le nombre des personnes passa rapidement de 35 à 82.

Parmi les Frères de la Communauté, il en est un dont l'œuvre extra-scolaire est à signaler. Le Frère Cyrion Marie vécut 17 ans à Argentré ; il était de santé délicate et, cependant, toujours prêt à rendre service ou à prendre d'heureuses initiatives. C'est à sa sueur que l'école dut sa fameuse pièce d'eau, tant appréciée par les Frères et les élèves. En effet, à cette époque, on comptait facilement deux et même trois « jours maigres » par semaine, durant le Carême, sans compter les « veilles » et « vigiles » de quelques fêtes. Ces jours-là, les poissons de la pièce d'eau du Frère Cyrion figuraient avantageusement au menu du dîner.

5° Directorat du Frère DIDYME DE JÉSUS (1893-1906)

Frère Didyme de Jésus fut appelé aux vacances de 1893 à prendre la direction de la communauté d'Argentré et de la grand-classe. C'était un maître zélé ; il obtenait facilement de ses élèves l'ordre et le travail. Malgré un abord assez froid, il savait attirer l'estime et gagner l'affection.

Un élève de cette époque, devenu Frère déclare : « Notre maître avait une idée très juste de ce qui doit être un sérieux enseignement primaire. Faire acquérir à ses élèves une écriture bien formée, une bonne orthographe, l'habitude du calcul rapide et de sérieuses notions d'arithmétique, tel était le but de son enseignement profane... » Mais le Frère Didyme était avant tout un maître religieux. Ses catéchismes et ses réflexions tendaient à inspirer à ses élèves l'horreur du péché, le mépris du respect humain et la fuite des mauvaises compagnies.

Sous le directorat du Frère Didyme de Jésus, le cercle d'études prit encore un nouvel essor dont les « anciens » parlèrent longtemps avec amour.

Depuis 35 ans, les Frères se dépensaient auprès de la population argentréenne, lorsque parut en 1906 — en application de la loi « Combes », votée en 1904, entraînant la suppression des congrégations religieuses — le décret de fermeture de l'ex-école communale Saint-Joseph. Le Frère Didyme de Jésus aurait pu continuer à enseigner sous d'autres cieux ou revêtir le costume civil ; il ne peut se résigner à quitter les livrées de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, livrées qu'il portait déjà depuis plus de 40 ans.

Il se retira à Nantes où, trois ans plus tard, il mourut de chagrin plus que de maladie.

L'annonce de la fermeture de l'école Saint-Joseph et du départ des Frères fut une bien triste nouvelle pour tout le monde à Argentré. Les Frères, avec leur costume pauvre, mais caractéristique, faisaient partie intégrante de la population. Par la dignité et la sainteté de leur vie, ils imposaient le respect ; par leur dévouement aux petits, aux humbles, ils gagnaient tous les cœurs.

..

Nous ne saurions fermer le premier volet, ni tourner cette première page de l'histoire des Frères sans adresser nos louanges et nos remerciements à Dieu qui a suscité des hommes au cœur d'apôtres pour l'évangélisation de la paroisse par l'éducation de l'enfance et de la jeunesse.

Notre pensée va, en ce jour :

— à M. l'abbé Hanry. C'est à son initiative que nous devons l'école dont nous fêtons le centenaire. Mais Dieu l'éprouva comme il éprouva son serviteur Moïse.

Il lui fit « entrevoir » la future école d'Argentré et tout le bien qu'elle ferait dans le pays, mais ne donna pas le temps de voir cette œuvre sortir de terre.

— à M. l'abbé Crépin. Contre vents et marées, il œuvra vaillamment pour bâtir l'école et la soutenir durant de nombreuses années.

— aux quatre Frères Directeurs. Avec des fortunes diverses, ils assurèrent l'avenir après avoir solidement implanté le jeune édifice.

— aux trente-deux Frères Instituteurs. Ils mirent tout leur cœur à faire de nos « pères » des hommes droits et courageux, des chrétiens sans failles.

III - L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

(1906 - 1938)

PASSE EN D'AUTRES MAINS...

Le départ des Frères débute une nouvelle ère pour « l'école privée » Saint-Joseph d'Argentré. Cette période s'étend de 1906 à 1938, jusqu'au retour des Frères. Quatre directeurs civils dirigeront l'école durant ce long intervalle de 32 ans...

A partir de 1904, des décrets successifs de fermeture des écoles tenues par les congréganistes provoquèrent le désarroi le plus complet parmi bon nombre de religieux et religieuses. En France, l'Institut des Frères comptait environ 10 000 membres ; tous ne pouvaient pas s'exiler... Des évêques et des curés conseillèrent à beaucoup de revêtir le costume civil afin de maintenir les écoles chrétiennes à tout prix. D'autres, sollicités diversément, cessèrent d'appartenir à l'Institut tout en continuant à se dévouer auprès des enfants.

Parmi les maîtres qui restèrent fidèles à l'enseignement chrétien, les annales de l'école Saint-Joseph font mention toute particulière de MM. G. Scignac, L. Bazillais, C. Comte, I. Poras, comme directeurs et de M. F. Le Gall comme adjoint. On jugera de leur œuvre dans les pages suivantes.



M. PORAS, directeur de 1925 à 1938

1° Directorat de M. Guillaume SCRIGNAC (1906-1913)

Les Frères partis, M. le curé Alfred Hirel dut chercher des remplaçants. Il hésita longtemps et finit par retenir la candidature de M. Scignac, ex-Frère dûment sécularisé. Malgré les entraves

administratives auxquelles se heurtèrent le directeur et ses deux adjoints (MM. Véron et Delaunay), la rentrée scolaire de 1906 se fit normalement, faute de relevés, il n'est pas possible d'indiquer le nombre exact des élèves.

M. Scignac venait de Sillé-le-Guillaume (Sarthe) précédé d'une excellente réputation de pédagogue. Il assura sans peine la continuité de l'école durant sept ans, lui maintenant progrès et prospérité.

En plus de ses qualités professionnelles, le directeur était un musicien de talent. Il apporta au jeune vicaire une aide précieuse ; tous deux organisèrent une chorale, très vite appréciée, laquelle remplaça fort avantageusement la fanfare du patronage depuis longtemps tombée en léthargie. Il n'y avait pas de fêtes religieuses, de cérémonies civiles, sans que la jeune phalange ne fût mise à contribution.

M. Guillaume Scignac eut deux enfants auxquels il sut inculquer de solides convictions chrétiennes. Son fils avait désiré être prêtre, le Seigneur se contenta de sa bonne volonté, il mourut au séminaire de Sées en 1926. Sa fille, Mlle Scignac, avait hérité de son père le goût de la musique. Toute sa vie elle fut l'organiste bénévole et compétente du sanctuaire de Montligeon (Orne).

M. Scignac fut beaucoup regretté à son départ d'Argentré en 1913. Il avait sollicité un poste d'enseignement moins fatigant ; c'est à Tourouvre (Orne) qu'il termina sa vie de dévouement : il y mourut en 1922.

2° Directorat de M. Louis BAZILLAIS (1913-1918)

M. Louis Bazillais était originaire de Saint-Melaine (Ille-et-Vilaine). Devenu Frère des écoles chrétiennes, il enseigna successivement à Nantes, Poitiers, puis de nouveau à Nantes. Lors des lois antireligieuses, il obtint sa sécularisation régulière, se maria et resta un éducateur profondément chrétien.

En 1913, M. Bazillais prenait la succession de M. Scignac : c'était une tâche ingrate car, à cette époque, la « lutte » contre l'enseignement libre était très vive. On en perçoit un écho dans un article extrait du *Bulletin paroissial d'Argentré*, avril 1914, et publié sous le titre quelque peu belliqueux : « La loi de TERREUR scolaire. »

* La loi de fréquentation scolaire que vient de voter la Chambre des députés et qui va sans doute passer au Sénat, prescrit d'abord de sages ordonnances sur la fréquentation scolaire ; mais les articles 21 et suivants sont visiblement inspirés par l'intention de vexer les catholiques. Ces dispositions prévoient des sanctions sévères (amendes, prison) contre ceux qui détourneraient les enfants de la fréquentation de l'école officielle, soi-disant déficiente et scandaleuse.

* La seule chance laissée aux parents, en pareil cas, serait le recours au ministre qui répondrait dans les quatre mois, durant lesquels les enfants devraient continuer à fréquenter l'école imposée, au risque d'y perdre leur temps et d'y subir l'influence néfaste du maître. Songez à l'affaire de Blajan (Haute-Garonne).

* En pleine Chambre des députés, M. Augé, député de l'Aveyron, a dénoncé cette loi qu'il qualifie de loi injuste, loi tyrannique, loi maladroite pour le prestige de l'instituteur, loi antidémocratique et manquant de sincérité.

* Ou'on en finisse avec ces lois d'exception, que chacun, sans en être inquiet, puisse envoyer ses enfants à l'école de son choix, comme cela a lieu dans les grandes démocraties américaines.

* D'ailleurs, si les sectaires ont pensé soumettre les catholiques à toutes leurs fantaisies scolaires, qu'ils perdent cette illusion : les prisons ne suffiront pas pour y enfermer les prêtres et les pères de famille. *

La population scolaire se recrutait dans un milieu assez pauvre : beaucoup de pères étaient partis à la guerre. Certains élèves, venus de loin, apportaient pour le repas de midi, leur petit panier ou leur sac à provisions.

M. Bazillais ne tarda pas à remarquer deux enfants qui, le plus souvent, n'avaient pour tout menu qu'un seul morceau de pain. Discrètement, il leur fit servir gratuitement durant ces années (1914-1918) un repas bien chaud prélevé sur son modeste traitement d'instituteur libre, à peine suffisant pour un père de famille. Ceci dit afin d'illustrer la générosité et le bonté de cœur de M. Bazillais.

Il dirigea l'école Saint-Joseph pendant cinq années, il eut comme adjoints : M. Le Gall (un an), M. Guardoux (quatre ans). L'enseignement et le doigté du directeur étaient fort appréciés des enfants et des familles. L'école comptait alors deux classes et une moyenne de 110 à 120 élèves.

M. Louis Bazillais quitta Argentré en 1918 pour un poste moins rétribué. Après plusieurs années d'enseignement, il décédait à Rennes à la mi-janvier 1932.

3° **Directorat de M. Camille COMPTE (1918-1925)**

En septembre 1918, M. Compte succède à M. Bazillais. Né en juin 1862 à Saint-Jean-Luchalu (Haute-Loire), il entra au noviciat des Frères en 1880 et enseigna successivement à Rennes, Nantes, Angers et Poitiers.

Régulièrement sécularisé en 1906, il prend, douze ans plus tard, la direction de l'école. Entre temps, il avait épousé une Alsacienne : Mlle Marie Kinche, ancien professeur de français à la cour d'Autriche. Devenue veuve en 1925, Mme Compte se fit religieuse. Elle se dévoua de nombreuses années durant dans un orphelinat de Valogne, en Normandie. La guerre fit rompre toutes ses relations avec Argentré.

Les sept années de directorat de M. Compte furent fructueuses : il avait eu la bonne fortune de trouver en M. Le Gall un collaborateur actif, zélé, soucieux du progrès de ses élèves.

Fixons quelques instants notre attention sur ce modeste maître chrétien. En 1904, le jeune Frère François Le Gall n'était pas encore profès de vœux perpétuels. Se sentant moins engagé que d'autres envers l'Institut des Frères, écoutant par ailleurs certains conseils dont il a été déjà fait mention, il laissa écouler ses vœux temporaires. Après une période d'activité à Saint-Malo, il reprenait sa liberté, tout en gardant au cœur un profond attachement à l'œuvre de l'éducation chrétienne.

C'est ainsi qu'on le retrouve instituteur à l'école d'Argentré de 1909 à 1914. Mobilisé de 1914 à 1918, il revint ensuite exercer à Saint-Joseph de 1918 à 1926.

M. François Le Gall était un maître exigeant, mais bon, très dévoué aux œuvres de l'école et de la paroisse. Pendant congés et vacances il se dévouait au patronage. En collaboration avec le lieutenant Cazenaud, il obtint des succès retentissants à divers concours de gymnastique.

Sous un aspect sévère, M. Le Gall cachait une grande bonté, jointe à une droiture sans failles. Il fut le collaborateur des trois premiers directeurs.

Difficultés financières. — Avant 1906, comme on le sait, l'école Saint-Joseph était tenue par des Frères, logeant à l'école et tirant de la culture du jardin une bonne partie de leur subsistance. Pour les directeurs et les instituteurs mariés, les locaux d'habitation sont devenus, depuis, nettement insuffisants ; de plus, personne n'a le loisir de tirer du jardin un profit appréciable. Cette situation ne va pas sans entraîner de grosses difficultés financières... Pour obvier à cet état de chose, M. le Curé va louer le jardin et le verger laissés à l'abandon. Le revenu de ce loyer et les dons de quelques généreux bienfaiteurs permettent de sortir d'embarras, au moins temporairement.

Juillet 1925, M. Compte parti, le chanoine Hus lui cherche un successeur et, si possible, un successeur célibataire : ce fut le cas de M. Poras.

4° Directorat de M. PORAS (1925-1938)

Le nouveau avait appartenu à la congrégation des Frères de Ploërmel. Comme celle des Frères des écoles chrétiennes, elle avait été victime de la loi du 4 juillet 1904.

C'est à lui que le chanoine Hus va confier son école en remplacement de M. Comte qui venait de prendre sa retraite. Le quatrième titulaire avait 41 ans. Il possédait la maturité désirable acquise dans les postes qu'il avait occupés : Broons (Côtes-du-Nord), Paris, Plélan-le-Grand, Brielles.

M. Poras, lui aussi, eut l'avantage de trouver à Argentré de zélés collaborateurs : en plus de M. F. Le Gall, il apprécia très vite le savoir-faire de Mlle Gastel qui devenait à son mariage Mme Badouard. En 1931, à la mort de son mari, elle abandonnait à regret l'enseignement pour une tâche mieux rétribuée : elle avait deux enfants à charge. Elle fut alors remplacée par Mlle Angèle Baudy, nièce de M. le Curé ; elle devait tenir son poste de dévouement jusqu'en 1937.

Ainsi, en dépit de tant de vicissitudes, l'école connaît cependant une ère de prospérité : ne faut-il pas bientôt ouvrir une troisième classe ?...

En 1934, à la demande de M. le chanoine Baudy, qui avait succédé à M. Hus à la tête de la paroisse, la nouvelle classe est confiée à l'abbé Auguste Loyant, enfant d'Argentré.

Quatre ans de suite, il va revivre les heureuses années où il fut élève de cette école Saint-Joseph : elle restera jusqu'à sa mort chère à son cœur.

Avant de poursuivre, arrêtons-nous encore un instant sur cette période, afin de mieux apprécier le dévouement de ceux et celles qui n'attendaient alors de leur « profession » aucun avantage pécuniaire substantiel : à peine se contentaient-ils du minimum vital !

Depuis le départ des Frères, aucune réparation, faute de ressources, n'avait été entreprise à l'école, à l'exception de l'entretien courant de la toiture.

M. Poras, libre de lui, logeait à la cure. Avec le chanoine Hus et l'abbé Châtelais, ils formaient à trois une équipe fraternelle entièrement dévouée à la paroisse, tous très habiles aux travaux manuels, ils entreprendraient la remise à neuf du plancher de deux classes, durant les vacances 1926-1927.

Encouragés par ce premier succès, les « trois ouvriers du Bon Dieu » réalisèrent par la suite l'aménagement du chemin qui, de l'ancienne rue du Pertre, conduisait à l'école, ainsi que, à la gauche de ce chemin, la transformation de la butte en une grotte Notre Dame de Lourdes, que surmonta, durant près de trente ans, une monumentale croix en bois.

Pour la « petite histoire », il convient de signaler qu'en 1960 cette croix fut remplacée par un calvaire en granit reconstitué, don de deux généreuses familles qui ont tenu à garder l'anonymat. Un souci de précision permet cependant de révéler que l'une prit à sa charge la confection de la croix et l'autre la dépense de l'achat du Christ.

Un autre beau geste, des mêmes donateurs, mérite mention également dans ces pages. Un saint Joseph qui, depuis plusieurs décades, ornait la façade de l'école, était usé : crâne défoncé, figure méconnaissable, mains rongées et robe défraîchie. Il fut remplacé par un magnifique saint Joseph regardant l'Enfant Jésus. Cette nouvelle statue fut bénite le 25 avril 1965 en la fête annuelle de l'Amicale.

En 1938, M. Poras, âgé de 54 ans, ancien blessé de guerre, évadé de captivité, sentait s'alourdir le poids des ans. Les treize années qu'il avait passées à la tête de l'école justifiaient bien le droit à prendre le repos souhaité. Il passera la première partie de sa retraite dans le voisinage même de sa chère école, puis se rendra à Fougères. C'est là qu'un malheureux accident de la circulation mit fin, brusquement, à sa vie méritante.

..

De 1906 à 1938, bien des événements se sont succédés en France, le sens de la justice et de la liberté s'est développé : certains Frères ont pu réintégrer leur patrie, d'autres n'ont plus eu besoin de se camoufler sous un habit civil. Le chanoine Baudy, curé de la paroisse depuis dix ans, profita de cet apaisement pour supplier le Frère Visiteur Damien Georges de lui envoyer trois Frères et reprendre ainsi la direction de leur ancienne école Saint-Joseph : requête qui fut écoutée favorablement.

..

Au terme de ce nouveau feuillet, notre pensée émus se reporte sur l'œuvre d'éducation chrétienne accomplie entre 1906 et 1938.

Tout au long de cette période nos pères ont bénéficié du dévouement, de l'abnégation d'hommes à qui vont notre admiration et notre reconnaissance.

Dans l'élan de leur jeunesse, ils s'étaient consacrés à Dieu pour que le Christ règne par l'école. Des remous politiques ont pu entraver leur route, mais ne les ont pas découragés dans la poursuite de leur idéal.

Dans la clandestinité, sous l'habit séculier, dans la pauvreté, parfois presque dans l'indigence, ils ont gardé la vue fixée sur l'Etoile du *Signum fidei*.

IV - L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

(1938 - 1971...)

DEPUIS LE RETOUR DES FRÈRES

1° Directorat du Frère PEHUET (Frère Casimir-Jean) (1938-1943)

Dès juillet 1938, le Frère Visiteur de la province de Nantes, envoie à Argentré les trois Frères promis. En attendant l'aménagement des locaux et, pour quinze jours, ils prennent pension à la cure.

Les Frères reçoivent de M. le chanoine Baudy un autel en chêne, sculpté exprès pour eux, un chemin de croix et tout le nécessaire pour la célébration de la messe dans l'oratoire de l'école : le calice avait appartenu à un ancien élève, M. l'abbé Louis Moeller, mort au champ d'honneur en mai 1918, au Chemin-des-Dames.

Les Frères apprécient toujours cette petite chapelle où quotidiennement ils se réunissent autour du Saint-Sacrement et où chaque semaine le sacrifice de la messe est célébré. Le Père A. Gandon, ancien élève, en assure le service depuis plusieurs années. En 1968, la communauté des Frères a pris à sa charge la réfection de ce lieu de prière.

Septembre 1938, la rentrée scolaire se fait sans à-coups : les élèves se répartissent en trois classes. D'emblée, Frères et disciples harmonisent ; il semble à tous que rien d'exceptionnel ne se soit passé ces dernières années...

Hélas ! cette quiétude n'était que précaire !

Moins d'un an après, en juin 1940, les chambres, la cuisine, la cour de l'école sont occupées par l'armée allemande. Le reste le sera un mois plus tard avec l'arrivée d'un régiment entier de S.S. Les Frères, chassés de l'école, trouvent abri chez M. Albert Thébaud et courent à la cure.

Bientôt les S.S. construisent une plate-forme et une passerelle sur le toit de l'école et y installent une mitrailleuse près de laquelle une sentinelle veille jour et nuit, prête à intervenir. Passe encore pour cette fantaisie d'ordre militaire ; mais ces « messieurs » trouvent moyen de faire mieux. Qu'on en juge !

Un jour, pour fêter — Dieu seul saurait le dire — quel anniversaire, ils amènent des tanks au bas du verger et se mettent à tirer sur les arbres fruitiers : pommiers, poiriers, cerisiers sont vite saccagés, mutilés... Aucune riposte n'était à craindre, ces vaillants guerriers s'en donnaient à cœur joie !

Il fallait envisager de nouveaux locaux en vue de la rentrée des classes fixée, cette année-là, le 15 octobre. Les Frères accueillirent leurs élèves dans trois salles du bourg, mises à leur disposition.

Quinze jours après, les « occupants » s'en vont occuper les rivages normands, aussi les Frères s'empressent-ils de réintégrer l'habitation et l'école redevenues libres... Tous souhaitent que la suite de l'année scolaire soit moins troublée ! C'était méconnaître les vicissitudes d'un temps de guerre ! A quelques temps de là, les Allemands reviennent et se contentent, cette fois, d'occuper seulement quelques pièces vacantes.

Le Frère Directeur et ses confrères eurent beaucoup à souffrir de ce voisinage, d'autant que les vexations, comme autant de coups d'épingles longues et acérées, ne leur furent pas ménagées. Prétendant que les Frères sont des éducateurs, officiers et sous-officiers n'exigeaient-ils pas le salut de leur part ; pas d'autre ressource que de les éviter... quitte à s'imposer de savantes manœuvres : d'où harque et représailles.

2° Directorat du Frère DUCLOS (Frère Calixte-Julien) (1943-1945)

Juillet 1943, le Frère Péhuet, directeur, reçoit une nouvelle affectation ; le Frère Duclos lui succède.

Le nouveau Supérieur resta à Argentré deux ans seulement, mais sa direction ferme et efficace fut appréciée de tous. Il fut fraternellement aidé dans sa tâche par le Frère Calixte Donation, décédé en 1966 et le Frère Didier Charles qui enseignait à Argentré depuis 1941. Ce dernier deviendra missionnaire en Egypte, en 1947. Il exerce actuellement son zèle à l'école Charles-de-Foucaud à Djibouti (Côte des Somalies).

3° Premier directorat du Frère ROUSSET (Frère Dieudonné-Marcel) (1945-1946)

Les hostilités finies, Frère Dieudonné Marcel prend la direction de l'école d'Argentré. Agé de 37 ans, dynamique, actif, le Frère Directeur envisage d'ouvrir à côté des classes, un atelier qui serait un cours d'apprentissage pour les jeunes qui achevaient leur scolarité.

L'excellente idée du Frère Directeur ne reçut qu'un accueil froid des membres du Comité des écoles : la caisse était presque vide, l'occupation avait dégradé les locaux, le recrutement des maîtres qualifiés était difficile ; le projet fut abandonné.

Nulllement découragé, le nouveau Supérieur propose bientôt, au Comité des écoles, la création d'une Amicale d'anciens élèves. Cette fois la proposition reçut un accueil chaleureux.



M. Joseph MORLIER

Le problème le plus urgent à résoudre était de trouver un président... L'occupation et ses incidences, la Libération et ses contre-coups, avaient divisé la population. Après plusieurs démarches infructueuses, M. Joseph Morlier accepta comme un sacrifice la présidence de la nouvelle Amicale. C'était un beau geste de sa part car, en plus de la gestion de son commerce, il devait s'occuper, à titre de président de l'Association des anciens combattants de la guerre 1914-1918 (190 membres à cette époque) et ajouter à cela les obligations de sa double charge : direction de la fanfare et de la chorale paroissiale.

Les résultats d'une activité aussi généreusement dépensée ne tardèrent pas à justifier les prévisions fondées sur la parfaite entente entre le Frère Directeur et M. Joseph Morlier. C'est qu'en très peu de temps le Frère Dieudonné avait totalement gagné l'affection des élèves et l'estime des parents (1). Aussi, une vague de protestation s'éleva-t-elle quand les familles apprirent sa mutation.

Des démarches personnelles de M. le chanoine Baudy, curé, et des responsables de l'Amicale des anciens élèves, une lettre du cardinal Roques au Frère Damase Jean, visiteur, restèrent sans effet.

C'est avec un grand regret que parents et amis de l'école virent s'éloigner d'Argentré, le Frère Dieudonné Marcel, économiste du Juvénat Saint-Joseph-sur-Mer - Le Cillon (Loire-Atlantique). Heureusement, ce n'était qu'un « au revoir ».

4* **Directorat du Frère Emile ROUYER** **(Frère Charles-Borromé) (1946-1954)**

Frère Emile venait de l'école de Saint-Père-en-Retz qu'il avait dirigée pendant six années.

Le nouveau directeur, doux, réservé, prudent, sut se montrer cependant très actif. Il développa les cours agricoles du jeudi, confiés successivement aux Frères Damase de Jésus, Christophe Michel, Célestin Eugène et Céléste.

Les écoles libres ne recevaient alors aucune aide de l'Etat : Il incombait à M. le Curé de pourvoir à la rétribution des maîtres. M. Baudy, faute de ressources et à bout d'expédients, aurait envisagé la fermeture de l'école Saint-Joseph, c'est du moins ce que certaines rumeurs laissaient entendre.

Les anciens élèves alertés, décidèrent de créer une Association d'éducation populaire (A.E.P.) pour trouver les fonds nécessaires au fonctionnement de l'école.

Une fois de plus, M. Joseph Morlier se dévoua : il accepta la présidence de la nouvelle société, secondé par M. Victor Pasquet, père, vice-président et par M^le Agresse, trésorier. Le *Journal officiel* du 15 février 1947 publia la création de cette association sous le titre : « Association d'éducation populaire chrétienne d'Argentré-du-Plessis. »

En juillet 1947, après 20 ans d'apostolat, le chanoine Baudy, âgé, se retira, laissant dans la paroisse le souvenir d'un saint prêtre et, chez les Frères, celui d'un homme bon, généreux et tout dévoué à l'école chrétienne.

Son successeur, l'abbé Touffet, était d'un autre tempérament. Ancien officier des guerres 1914-1918 et 1939-1945, prisonnier de la deuxième guerre mondiale, le nouveau curé ne pouvait sans doute faire autrement que transposer dans la vie civile la manière de se comporter en chef, particulière au milieu militaire. Ce qui devait amener quelques « heurts » avec l'Amicale et la Communauté des Frères.

(1) Entre autres preuves, il suffit de mentionner que la première kermesse organisée à la fin de l'année scolaire au profit de l'école permit la transformation du parloir et l'aménagement d'une quatrième classe. A cette date, après une année seulement d'existence, l'Amicale comptait déjà 332 adhérents. Elle en compte, en cette année centenaire, plus de 650.



A. E. P. E. C. — COMITÉ DU C. E. G.

Deuxième rang :

M. Louis TURMEL - M. L. ORHANT - M. François JEULAND - M. Victor RÉGNIER -
Mme Claude HEINRY - M. Henri RÉNIER - M. Jean HERVOUIN - Mme Raymond LECOO -
M. François LOUIS - M. CHAUVIN - M. Pierre FADIER.

Premier rang :

M. Victor PASQUET, père - Frère Directeur Lucien DUFEU - Mme la Marquise
d'ARGENTRE - M. le curé Clément GAIGNEUX - MM. Jean BOURDAIS et Victor PASQUET
(présidents) - M. le curé Désiré BESNARD - M. le Comte du PLESSIS - M. Marcel
ALLIAUME.

Equipe enseignante

(année 1957
et suivantes)



C'est dans ces circonstances que le Frère Emile, homme pacifique et accommodant, sut éviter tout ce qui pouvait accentuer les divergences. Il s'entreprenait, et souvent très heureusement, entre ces deux « autorités » qu'étaient le pasteur et le président de l'Amicale. Un *modus vivendi* fut alors élaboré et accepté d'un commun accord : aux Frères le soin de diriger l'école, aux comités de soutien celui de trouver les subsides, à M. le Curé celui des âmes, aidé en cela par MM. les vicaires, particulièrement zélés auprès des enfants pour la préparation et la fréquentation des sacrements.

De ceci, tout spécialement, la population avait conscience. Aussi estimait-elle son pasteur, reconnaissant en lui les qualités d'un vrai prêtre, tout dévoué à ses paroissiens. Cette considération se manifesta intensément lorsque, au mois d'août 1958, à l'inhumation de M. le chanoine Touffet, l'église d'Argentré fut trop petite pour accueillir tous les assistants. Un grand nombre de prêtres du diocèse assistèrent aux obsèques de celui qu'ils avaient connu et apprécié en tant que missionnaire diocésain.

Le Frère Directeur veillait donc à l'éducation chrétienne et humaine des 170 élèves que régentaient trois Frères, aidés dans les classes enfantines par Mlle Cotillard. Elle avait le don d'enthousiasmer ses petits élèves, et son savoir-faire pédagogique triomphait dans les petites scènes tant appréciées des parents à la distribution des prix.

En 1954, après huit années de dévouement, le Frère Emile fut nommé directeur à l'école Saint-Héliier de Rennes.

5^e Deuxième directorat du Frère Marcel ROUSSET (Frère Dieudonné-Marcel) (1954-1963)

Le nouveau Supérieur des Frères n'était pas un inconnu à Argentré. Il avait dirigé l'école Saint-Joseph pendant l'année scolaire 1945-1946 et les gens l'avaient vu s'éloigner avec un profond regret. Il reprenait une situation restée délicate malgré tout : cependant, il ne tarda pas à l'avoir bien en mains, d'autant que les difficultés s'aplanissaient peu à peu et que les Frères Céleste et Denis, ainsi que Mlle Lodié, formaient une excellente équipe. Leur dévouement infatigable trouvait à s'exercer dans des domaines extra-scolaires assez variés : cours artisanaux, aide aux soldats, composition et acheminement du bulletin de l'école (*le Trait d'union*), préparation des kermesses...

Ces dernières activités feront l'objet de quelques commentaires dans un chapitre supplémentaire. Quant aux « cours artisanaux » — l'équivalent des cours du soir pour adultes — ils méritent bien qu'une mention en soit faite ici, comme aussi la distinction honorifique dont fut l'objet le Frère Denis.

Depuis plusieurs années déjà, Frère Céleste ajoutait à sa préoccupation majeure, celle de la classe, la prise en charge des cours artisanaux. Quelques chiffres relevés au fil des années depuis 1950, attestent un développement régulier, 15 apprentis en 1950, 20 en 1961, 25 en 1962, 29 en 1963..., 42 en 1966.

Le mérite du professeur et les résultats des élèves eurent leur consécration officielle lors de la remise à l'école, en 1962, d'une médaille d'argent par M. Maurice Sineux, ingénieur, président, à l'échelon mondial, des Amicales des F.F. et des E.C. et membre du Conseil supérieur de l'Education nationale au titre de l'enseignement technique.

L'année suivante, à l'occasion de la fête de l'Amicale, le Frère Denis recevait les palmes académiques des mains de Mgr Bonnellère, directeur diocésain de l'enseignement catholique. Un total de 59 années, dont 13 à l'école Saint-Joseph, consacrées sans défaillances à des centaines (voire quelques milliers) d'élèves, méritait bien une pareille distinction !

Deux autres « faits saillants » de la même période ont aussi leur place marquée dans cette chronique. D'abord l'arrivée de M. l'abbé Clément Gaigneux, septembre 1958. Précédemment recteur de Chavagnes après avoir été professeur-instituteur, il collabora d'emblée avec les responsables de l'école, il jouera un rôle de premier plan dans la création du C.E.G.

La signature, le 17 juin 1961, du contrat simple, qui liait l'école Saint-Joseph à l'Etat, lui assurait ainsi un avenir moins précaire.

Déjà la loi Barangé, en vigueur depuis 1955, accordait une certaine aide aux écoles privées. Ces subsides permirent la modernisation du matériel scolaire. En octobre 1959, l'école fut habilitée à recevoir les garçons de 5 ans qui allaient précédemment à l'école maternelle des filles. Cette disposition nécessite l'ouverture d'une cinquième classe qui, d'ailleurs, ne fonctionna à l'école Saint-Joseph que pendant trois années.

Tout cela n'avait pas été sans surcharger le Frère Dieudonné, aussi, aux vacances de 1962, le Frère Visiteur Dango-Marie songea-t-il à soulager le Frère Directeur en lui retirant la maîtrise de la classe du C.E.P. Ce fut le Frère Lucien Dufeu (Frère Daniel Raymond) qui en devint le responsable ; il avait exercé et occupé des postes de directeur et d'économat à Rennes, Saint-Georges-de-Reintembault et Nantes.

Le Frère Dieudonné se doutait-il alors que cette nouvelle année scolaire ne serait, pour lui, qu'une ultime étape ? Elle marquerait le terme d'une décennie bien remplie ! Dès juillet 1963, en effet, le Frère Directeur passait les rênes à son successeur : l'obéissance lui assignait, comme autre poste, l'école Saint-Paul à Rezé-lès-Nantes.

Nous lui redisons toute notre reconnaissance pour les dix années vécues parmi nous. Tous les élèves qui ont vécu ces années-là pourront à loisir évoquer leurs souvenirs personnels. Une des notes dominantes de ce religieux, c'était bien la bonté... aux formes multiples : dévouement, amabilité et gaieté.

6^e Directorat du Frère Lucien DUFEU (Frère Daniel-Raymond) (1963-...)

C'est avec plaisir que parents et élèves apprirent que le Frère Lucien Dufeu devenait le nouveau directeur de l'école Saint-Joseph.

Voyons-le à l'œuvre devant les trois problèmes prioritaires de l'heure : prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans, carte scolaire, contrat avec l'Etat.

Avec la prolongation de la scolarité, de nombreux élèves quittaient l'école pour entrer en sixième à Vitré, à Rennes ou à Nantes. De ce fait, l'année scolaire 1963 s'ouvrit avec quatre classes seulement. Mais, si le nombre des élèves diminuait, le nombre des demi-pensionnaires augmentait. Aussi, en 1964, une ancienne classe fut transformée en réfectoire.

Ce n'était là qu'une simple amorce à d'autres transformations que d'aucuns, à ce moment-là, ne pouvaient prévoir ni dans leur ampleur, ni dans leur plénitude... c'est que les événements allaient se précipiter à un rythme accéléré.

Le curé d'Argentré, le directeur et les professeurs de l'école, le comité scolaire volant, non sans amertume, les élèves s'éloignant d'Argentré dès la fin de leur classe de septième... Pourquoi ne pas créer un C.E.G. ?...

Cette idée ne tarda pas à faire l'unanimité... Un comité spécial, où entrent les délégués des paroisses du doyenné, est constitué. Il se met immédiatement à l'œuvre et, dès février 1966, les travaux commencent. Ils se poursuivront ; en 1967 : seconde partie du bâtiment principal ; en 1968 : restaurant scolaire ; en 1969-1970 : classes et préaux des sixièmes. Cette dernière partie, absolument nécessaire, désirée par l'école, les comités et le clergé paroissial, n'obtient l'autorisation de construction qu'après une longue attente et des difficultés avec les représentants de l'archevêché. Les travaux achevés, le nouveau bâtiment est béni par M. le curé-doyen Désiré Besnard, le 12 avril 1970 en la fête annuelle de l'Amicale. Et voici que déjà, en ce début mai 1971, commence la réalisation d'une cinquième tranche tout aussi indispensable, sous la direction de l'architecte, M. Joël Gautier.

Toutes ces constructions, assurées par diverses entreprises locales : entreprises Poletti, Mouezy, Perrinel, Pasquet, Pigeon, Roiné, Peu, Gilbert, Davenal, Jamier, Madeleine, Alliaume, Filoche, Cosson, Courtin, Mieuzet, Bignon, Maignan, Huchet, font honneur à l'enseignement libre du diocèse et à notre bonne ville d'Argentré. Mais si les « directions d'entreprise », les « bras » et les « mains » ont été actifs, c'est qu'ils étaient guidés par un « cerveau » particulièrement lucide : MM. Jean Bourdais et Victor Pasquet, réalisateurs des plans de la construction établis par MM. Diard et Hux. La première tranche des constructions va coûter 35 millions d'anciens francs ! Le montant en est réparti jus-

La bénédiction du C.E.G.

Monseigneur Paul GOUYON
Abbé Clément GAIGNEUX
Frère Visitateur Fernand JUILLET



tement, compte tenu de l'importance numérique de chaque population environnante ; celle d'Argentré, comme il se devait, s'attribuant la « part du lion ».

20 novembre 1966 ! Journée d'allégresse : c'est la bénédiction solennelle du nouveau cours complémentaire par Mgr Gouyon, archevêque de Rennes. Toute une population d'un doyenné, d'un canton, conduite par ses autorités religieuses et civiles, manifeste sa joie d'accueillir le pasteur qui vient inaugurer une œuvre à laquelle tous, pratiquement, avaient contribué. Mgr Gouyon sut rappeler, en ce grand jour, à tout son auditoire, élèves, parents, maîtres, prêtres, pouvoirs publics, les consignes et les remerciements que lui suggéraient les réalisations entrevues.

Ainsi, à compter d'octobre 1966, l'école Saint-Joseph comprendra deux groupes distincts : les classes du premier degré et celles du premier cycle du second degré ou « cours complémentaire ». Au départ de cette nouvelle organisation, l'établissement compte neuf classes et déjà sont prévus les locaux nécessaires aux futures classes de quatrième et de troisième, comme aussi une salle supplémentaire pour les travaux de laboratoire. Cependant... l'effort financier entrepris ne s'arrête pas là : on ne peut bloquer le progrès !

Des « plans » successifs, qui compliquent d'autant les « problèmes » financiers solutionneront, au fur et à mesure de leur présentation, les difficultés que comportent le dédoublement et même le triplement des classes déjà existantes, comme aussi la mise en place de la section dite « transition »...

De tout cela, le bulletin trimestriel de l'école, spécialement les numéros 85 et 86 du *Trait d'union*, a entretenu ses lecteurs.

Il suffit, pour l'instant, de dresser le rapide bilan de ces cinq dernières années en ce qui concerne les statistiques du seul C.E.G. pour mieux justifier la clairvoyance des uns et admirer le travail des autres.

Octobre 1966 : 3 classes	80 élèves
Octobre 1967 : 7 classes	209 élèves
Octobre 1968 : 12 classes	339 élèves
Octobre 1969 : 15 classes	436 élèves
Octobre 1970 : 16 classes	451 élèves

La direction du C.E.G. et des classes primaires est confiée aux Frères des écoles chrétiennes. En cette année 1970-1971, 585 élèves, répartis en 20 classes, sont enseignés par une trentaine de professeurs : 7 religieux, Frères des E.C. ; 1 religieuse de la congrégation de la Providence de Ruillé-sur-Loir et 22 maîtres et maîtresses laïcs dont 9 sont mariés.

Cette prospérité croissante va poser un nouveau problème para-scolaire : celui de la cantine. A cet effet, il faudra bâtir de nouvelles cuisines et un vaste réfectoire pouvant satisfaire, à la fois, 450 rationnaires. Ne convient-il pas de voir grand ? Le problème sera résolu, au point de vue financier, par le Frère Directeur qui trouve amis, bienfaiteurs et prêteurs ; au point de vue technique, par MM. Victor Pasquet, fils, et Jean Perrinel qui établissent les plans en accord avec le Frère Directeur et contrôlent le travail ; enfin, au point de vue construction proprement dite, par les entrepreneurs et ouvriers d'Argentré et des environs qui œuvrent avec talent pour accomplir un ensemble spacieux, agréable et apprécié.



CORPS PROFESSORAL (1970-1971)

Deuxième rang :

Mme Paul JARY - Mlle Jacqueline HÉBERT - Frère Gérard GAUDUCHON - Mlle Marie-Paule GOUÉRY - M. Alain BÉNARD - Mme Joseph FADIER - Frère Jean-Claude LOIZANCE - Mme Yves VERGER - Mme Michel BRETON - Mlle Bernadette ROMAN - Frère Jean-Louis GUICHENE - Mlle Martine PANAGET - Mme James MARTIN - Mlle Thérèse ABIVEN - M. Guy DESPRÉS - Mlle Marie-France GAUDIN.

Premier rang :

Mlle Germaine LODIEL - Frère Jean-Paul SAURET - Mme Maurice GAUDICHE - Frère Henri JOULAIN - Frère Directeur Lucien DUFEU - Sœur MARIE-JOSEPHE - Frère Jean-Marie WENIS - Mlle Anne-Yvonne RENAULT - M. Yves VERGER.

Absents :

Mlle Marie-Renée ALLAIN - M. Régis EFFRAY - M. Michel LECRECO - Mlle Paulette RIVIÈRE - Mlle Nicole VERSABEAU - M. Gilbert BERTEL - Mlle Agnès POUILLAIN - Mlle Janine GAUDIN (secrétaire).

Le local permettra, en outre, de réunir les élèves que les cars de ramassage amènent par groupes successifs avant l'ouverture régulière des cours...

Ce sera aussi le lieu idéal où se tiendront les réunions des parents (parfois plus de 400 aux assemblées générales), où l'A.P.E.L., l'Amicale et autres associations exerceront leurs différentes activités...

Le clergé paroissial y trouvera également toutes facilités pour des réunions diverses : que ce soit au profit des élèves pour différentes célébrations, notamment celle de la messe des scolaires, que ce soit au profit des jeunes fiancés pour des conférences préparatoires au mariage. L'école sera ainsi de plus en plus au service de la collectivité.

Dans cette perspective, elle avancera désormais d'un pas plus assuré : ne vient-elle pas d'obtenir une nouvelle garantie d'existence légale ?

En effet, le 20 mars 1970, après maintes démarches de M. Jean Bourdais et du Frère Directeur

de l'école, quinze classes existantes au C.E.G. sont mises sous contrat d'association. Entre autres avantages, le problème des bourses nationales, jusque-là précaire, est enfin heureusement résolu : les nombreuses familles alors concernées sont désormais tranquilles !

Il est donc bien juste que nous redisons toute notre reconnaissance à M. le chanoine Gaigneux, curé d'Argentré pendant onze ans. Au cours des années 1966-1969, il fut vraiment, avec le Frère Fernand Juillet, Visiteur, le promoteur du C.E.G. Merci également à son successeur, M. l'abbé D. Besnard, curé-doyen depuis 1969, continuateur zélé et courageux de l'œuvre, auprès de qui l'école et les comités trouvent sympathie et clairvoyance : à MM. les Curés et Vicaires du doyenné qui prenant largement sur leur temps pour collaborer avec le Frère Directeur et l'équipe des professeurs du C.E.G., tous ayant partie liée dans l'éducation chrétienne des adolescents et adolescentes qui leur sont confiés : catéchisme, réunions apostoliques, mouvements spécialisés sont préparés ou animés en commun.



La cantine

V - LES SOUTIENS DE L'ÉCOLE

Cet « historique » ne serait pas complet s'il ne faisait mention, à part, des organismes et de leurs responsables qui, à un titre spécial, ont assuré et assurent la bonne marche de l'œuvre scolaire.

Et d'abord l'Amicale des Anciens Elèves

Depuis sa fondation (31 mars 1946), par le Frère Dieudonné, elle n'a cessé de soutenir le Frère Directeur et son équipe de professeurs soit moralement, soit financièrement. Est-il besoin de rappeler la période délicate où des divergences de vue, assez pénibles, opposaient des hommes qui se faisaient du rôle de l'école des idées différentes ? En cette circonstance, et en quelques autres, M. Joseph Morlier ne marchandâ ni son temps, ni sa peine, secondé — il est vrai de l'écrire — dans sa tâche et depuis ses origines, par M. Victor Pasquet, père, vice-président, il est bien juste, en ce vingt-cinquième anniversaire de l'existence de l'Amicale, de les réunir dans un même témoignage d'admiration reconnaissante.

Prenons garde d'oublier ceux qui prirent la relève de M. Joseph Morlier quand l'âge et la fatigue l'obligèrent à se démettre de ses responsabilités : nommément MM. Marcel Perrinot et Marcel Alliaume, l'actuel président. Au cours de leur mandat, ils surent insuffler à leurs collaborateurs immédiats, les membres du bureau, le même dévouement. Celui-ci trouve à s'exprimer particulièrement, à l'occasion de la fête annuelle, des kermesses et autres festivités scolaires...

Chaque année, l'Amicale célèbre sa fête : messe, banquet, discours, chants et jeux. L'ambiance y est très agréable. Une tradition veut que les jeunes mariés de l'année se retrouvent ce jour-là dans leur ancienne école et participent au banquet, où leur jeune épouse est conviée.

Une cotisation annuelle est demandée par l'association Amicale à ses membres qui, en retour, ne sont pas oubliés : cadeaux aux jeunes mariés, offrande au premier berceau, messe pour chaque amicaliste défunt, envoi du *Trait d'union* à tous. Le reste des ressources se transforme régulièrement en améliorations matérielles.

Mention spéciale doit être faite de « l'aide aux soldats ».



Comité de l'Amicale des anciens et des anciennes élèves

Troisième rang :

M. Daniel BETIN - M. Constant VÉRON - M. Joseph CHAUPITRE - M. Jean PANNETIER -
M. Alexis HERVÉ - M. Raymond BEUCHER - M. Eugène POSSON - M. Raymond LECOO -
M. Henri DURAND - M. Louis HUCHET.

Deuxième rang :

Mlle Yolande LAMY - M. Alphonse JAMIER - M. Aristide MARY - M. Prosper ALLIAUME -
M. Raymond COSSON - Mlle Anita BRETON - M. Albert GRIMAUULT - M. Jean HERVOUIN -
Mlle Marie-Anne LEMÉE - M. Victor REGNIER - M. Jean DALE.

Premier rang :

M. Pierre RUBIN - M. Jean BIGNON - M. Joseph MORLIER - M. Marcel PERRINEL -
M. Victor PASQUET, père - M. Marcel ALLIAUME (président) - Frère Directeur Lucien
DUFEU - M. André BASLÉ - Mlle Germaine LODIEL - M. Jean PERRINEL.

De 1956 à 1963, c'est-à-dire en sept ans, près de 180 soldats issus d'Argentré servirent en Algérie. L'Amicale décida qu'il serait envoyé à chacun d'eux — ancien élève ou non — le bulletin spécial mensuel *Entre Nous*, et, à l'occasion de Noël, un beau colis. Pendant cette période, environ 1 800 lettres de remerciements et de nouvelles arrivèrent au bureau de l'Amicale : des extraits de cette « correspondance » ont alimenté 77 numéros de la revue *Trait d'union*.

En cette année centenaire, un appel très spécial a été adressé par le comité de l'Amicale et le Frère Directeur à 1 000 personnes pour la réfection du bâtiment construit en 1870-1871. Des cen-

taines de réponses sont venues de tous les horizons, apportant une aide précieuse et un réconfort pour ceux qui ont pris la responsabilité de cette restauration indispensable.

Groupons maintenant, dans ce « palmarès du mérite », les deux organismes qui entourent l'école de leur garantie juridique et morale : l'A.E.P.E.C. et l'A.P.E.L.

Le premier a toujours répondu aux vœux de ses présidents successifs : MM. Joseph Morlier et Jean Bourdais. Qui pourrait dénombrer à leur « actif » les multiples démarches auprès des autorités religieuses, préfectorales et académiques, afin de régler au mieux les difficultés soulevées par l'application concrète de la récente loi Debré ? Ou qu'il s'agisse, par exemple, de l'affaire des bourses, du ramassage scolaire, du contrat d'association...



COMITÉ DE L'A.P.E.L. SAINT-JOSEPH (1971)

Deuxième rang :

Mme Jean COURTIN - M. Pierre MENEUX - M. Jean MARTIN - Mme Louis HUCHET - M. Henri DURAND - Mme Prosper ALLIAUME - Mme Emile BLANDEAU - M. Joseph RUBIN - Mme Honoré GUEROIS - M. Victor PASQUET - Mme Louis GOMELET - M. André RICARD - Mme Bernard JARY.

Premier rang :

M. Joseph GUILLET - M. Gustave JUGDÉ - M. le Comte du PLESSIS - Mme la Marquise d'ARGENTRÉ - M. le curé-doyen Désiré BESNARD - M. Jean PERRINEL (président) - Frère Directeur Lucien DUFEU - Mme Maurice LEMÉE - M. Joseph MORLIER.

En 1966, par suite de l'impressionnante progression des effectifs scolaires venus de tout le canton, un organisme de soutien, le « comité du C.E.G. », dont les présidents sont : MM. Jean Bourdais et Victor Pasquet, fils, s'est adjoint à l'A.E.P.E.C.

Créé à l'initiative de M. le chanoine Gaigneux et du Frère Directeur, il a rapidement atteint son objectif grâce à la parfaite entente entre MM. les curés et vicaires du doyenné, comme aussi à la compréhension et à la collaboration des directeurs ou directrices et des adjoints ou adjointes des « écoles satellites ».

Dans un rôle très apprécié, l'A.P.E.L. forme le lien qui attache, de plus en plus, les familles à l'école de leur choix. Les réunions sont très suivies. Papas et mamans y viennent volontiers. Les préoccupations de l'A.P.E.L. sont surtout d'ordre moral : mieux informer les parents sur leurs responsabilités en tant qu'éducateurs chrétiens. Selon les âges des élèves, divers « problèmes » ont été étudiés séparément, problèmes que MM. les présidents, Joseph Morlier, père, d'abord, puis Victor Pasquet, fils, et Jean Perrinel (président actuel) ont préalablement préparé de concert avec le Frère Directeur et les professeurs. Qu'il suffise de mentionner quelques titres de ces « recherches » en commun pour juger de leur qualité comme de leur opportunité : « L'éducation de la foi » ; « Le dialogue parents-enfants » ; « L'éducation du sens de l'effort » ; « L'orientation scolaire et professionnelle »...

Un autre résultat bénéfique du rôle joué par l'A.P.E.L. en matière scolaire n'est-il pas apparu manifestement à l'occasion du problème des transports ?

A propos d'un des circuits que l'administration académique prétendait ne pouvoir réaliser, tous les parents, par solidarité, ont bien voulu prendre à leur compte les frais d'utilisation d'un car privé... au cours de l'année 1967-1968.

Faut-il s'étonner que dans un contexte aussi favorable, l'école Saint-Joseph puisse se féliciter de la couronne de prêtres et de religieux qui la cerne à la manière d'une auréole des plus glorieuses ?

Voici la liste (ordre alphabétique) des prêtres et religieux profès perpétuels vivant actuellement :

Abbé Jean Badouard, Frère Louis Ballet, Abbé Auguste Béguin, Abbé Joseph Boguais, Frère Bernard Boisramé, Abbé Jean-Claude Dalé, Révérend Père Arsène Gandon, Abbé Victor Jugé, Frère Joseph Lemesle, Abbé Prosper Marion, Frère Pierre Morlier, Abbé Bernard Mouézy, Frère Georges Mouézy, Frère Guy Mouézy, Abbé Joseph Mouézy, Frère François Perrier, Abbé Pierre Poirier, Révérend Père Alain Robert, Abbé Jean Roiné, Frère Michel Rubin, Abbé Jean Trébault.

..

Ont été rappelés à la Maison du Père :

Abbé Jean Boguais, Abbé Henri Durand, Révérend Père Joseph Durand, Chanoine A. Gandon, Révérend Père André Huchet, Révérend Père Joseph Laisi, Abbé Henri Laisi, Abbé Auguste Loyant, Abbé Louis Morlier, Abbé Pierre Rubin.

Ajoutons enfin un dernier paragraphe à cette liste des divers organismes qui soutiennent l'école, en faisant mention, à cet égard, de l'action des « Pouvoirs publics ».

Depuis plusieurs années, des avantages matériels ont été alloués par la mairie d'Argentré (chauffage, cantine, arbre de Noël...). Entre temps, au fur et à mesure de l'extension de la clientèle, quelques subventions ont été votées par certaines municipalités du canton : Gennes-sur-Seiche, Torcé, Etrefles, Mondevert, Brielles, Saint-Germain-du-Pinel.

A compter de février 1967, tous les élèves du C.E.G. qui empruntent un car de ramassage obtiennent des cartes de transport, ceci grâce aux nombreuses démarches de M. Poirier, maire de Gennes-sur-Seiche, alors conseiller général et du président de l'A.E.P.E.C., M. Jean Bourdais, élu conseiller général en 1970.

« L'entente cordiale » n'est donc pas seulement l'étiquette qui caractérise une certaine époque historique, celle qui liait aux environs de l'année 1910 trois grands pays occidentaux : elle convient tout à fait, pareillement, pour signifier la qualité des rapports qui existent entre l'école Saint-Joseph et les administrations locales dont elle relève...



En guise de conclusion...

L'Ecole Saint-Joseph (qui ne se réduit pas à une quantité numérique de locaux, d'élèves et de professeurs) veut être une « pierre vivante » de l'ÉDIFICE scolaire, au service de la société et de l'Eglise. A son sujet, du moins elle le désire, devrait-on plutôt parler de « Communauté éducative » où tous, Elèves et Professeurs, Parents et Clergé, instances civiles et privées, s'emploient au mieux pour assurer aux jeunes générations un avenir meilleur. La « page du Centenaire » n'est qu'un PROLOGUE : Dieu veuille que les chapitres à venir soient pareillement denses et riches, à l'égal de ceux qui viennent d'être écrits...

Les « sources » de cet historique, qui ont fourni au Frère Bernard BOISRAMÉ, au Frère André BRECHEMIER et au Frère CÉLESTE les renseignements nécessaires, sont constituées :

- 1° des archives de la Maison généralice des Frères, à Rome ;
- 2° des archives communales de la mairie d'Argentré ;
- 3° des archives de l'Ecole Saint-Joseph ;
- 4° des documents fournis par M. Joseph MORLIER ;
- 5° du bulletin de l'Ecole : **Trait d'Union** ;
- 6° de **l'Histoire d'Argentré**, manuscrit rédigé par le P. Léonard THÉBAULT, moine cistercien de l'abbaye Notre-Dame-de-Port-du-Salut (Mayenne), à la fin du XIX^e siècle.

DIRECTEUR GÉRANT : F. LUCIEN DUFEU
TÉL. (ARGENTRÉ) 122

IMPRIMERIE G. LAIGNEAU
133, RUE SAINT-HÉLIER - 35 000 RENNES TÉL. 20-84-25

Merci à Ghislaine et à frère Camille pour le document.